



En moyenne, les Français déclarent consacrer à leurs activités culturelles **64€ par mois**

Hommes : 77€  
 65 ans et plus : 75€  
 Cadres et profs. lib. : 75€  
 Région parisienne : 78€  
 Revenus du foyer > ou = à 4000€ / mois : 97€  
 Accordeur une grande importance à la culture : 75€



Ne se prononce pas

les zooms  
de l'Observatoire Cétalien

# THÈME 2 : ECONOMIE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT

B. Schneider 2019/2020

# THÈME 2 : ECONOMIE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT

2.2 QUELLES SONT LES  
SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE DU  
SPECTACLE VIVANT ?

# Références programme de SES en seconde :

- Comment se forment les prix sur un marché ?
  - Marché / relations demande-prix, offre-prix
- le BO écrit :
- « Pour protéiforme qu'il soit, le secteur économique du spectacle vivant et de la culture témoigne de caractéristiques particulières qui expliquent sa dynamique et lui permettent d'occuper une place significative dans la consommation des ménages et plus généralement dans les activités économiques et la production de richesses. S'appuyant sur trois questions principales, ce thème apporte à l'élève les clefs indispensables à une lecture informée et critique de ce paysage, et les repères grâce auxquels il peut situer sa pratique artistique dans ce contexte où l'artiste occupe une place centrale mais reste dépendant d'une organisation économique particulière. »
  - Cela signifie que le secteur économique du spectacle vivant prend des formes très variées.

# Quel est le poids de la culture dans l'économie et l'emploi ?

- Vous apprendrez:
- à identifier et à illustrer la diversité des domaines des activités économiques culturelles, qu'elles relèvent de biens culturels reproductibles (audiovisuel ; édition, presse ; musique enregistrée) ou non reproductibles (patrimoine ; architecture ; arts visuels) ou encore de services (spectacle vivant ; enseignement culturel) ; il distingue ce qui relève des industries culturelles et créatives de ce qui y fait exception ;

# Quels sont les spécialités de l'économie du spectacle vivant ?

- **Vous apprendrez:**
- obj1. à connaître la diversité des domaines du spectacle vivant ; □ à illustrer la diversité des entreprises de spectacle vivant selon leur taille (nombre de salariés), leur fonction (création, production, diffusion), leur statut (privé/public) ; **cet objectif sera poursuivi avec la venue de Nicolas Laurent ( metteur en scène)**
- **obj2. à comprendre que selon la loi de la « fatalité des coûts », le spectacle vivant se présente comme une activité économique spécifique (productivité du travail stagnante, faible impact du progrès technique, rendement d'échelle décroissant, degré de substituabilité travail-capital ; degré d'élasticité de la demande au prix) qui peut expliquer le soutien des pouvoirs publics** ( conférence de François Mairesse)
- **obj 3. à comprendre les stratégies que les entreprises de spectacle vivant mettent en œuvre pour lutter contre la « fatalité des coûts »** (notamment, accroissement de la fréquentation et/ou de la qualité de la production, recherche de gains de productivité, développement d'activités dérivées) ; **Fiche activité** : A partir de l'étude économétrique du financement des spectacles vivants musicaux en France.
- obj4. à savoir que la France se distingue d'autres pays par l'importance du secteur public dans la production, le financement (subvention, mécénat, fondation) et la régulation des activités du spectacle vivant (notamment, principe d'exception culturelle)

# Des pré-requis aux objectifs d'apprentissages

## □ Pré-requis :

- Le marché fonctionne avec des règles (droit de propriété)
- L'offre est une fonction croissante des prix
- La demande est une fonction décroissante des prix
- la productivité sa mesure dégager des gains de productivité permet de baisser le coût unitaire de production
- Définition de spectacle vivant
- Quels sont les différents coûts d'un SV ?

Les coûts de production : coûts fixes / variables ...

- Les coûts totaux et la recette totale ...
- les entreprises du spectacle vivant doivent être rentables.
- Substituabilité de travail et du capital
- degré d'Élasticité de la demande au prix

## □ Objectifs d'apprentissages

- Biens culturels reproductibles ou non reproductibles / service culturels.
- Industries culturelles vu précédemment et industries créatives
- La dématérialité du support = la numérisation musique enregistrée
- la loi sur la fatalité des coûts. Les hypothèses du modèle et ses limites.
- Les stratégie des entreprises du spectacle vivant pour lutter contre la fatalité des couts : le dilemme quantité / qualité

# Problématique : plan

- En quoi L'économie de la culture et plus précisément du spectacle vivant, présente des particularités qui expliquent les stratégies des entreprises du SV ?
  - Introduction
- Il conviendra de mobiliser dans le cadre d'une sensibilisation sur le marché de l'art : Comment se forment les prix en présentant la relation offre/ prix et demande / prix du marché.
- Nous aborderons (I°) les spécificités de l'offre (A°) et de la demande des biens et services culturels (B°) en identifiant leurs caractéristiques, en les illustrant.
- Puis, nous verrons que le déficit du spectacle vivant s'explique par la loi sur la fatalité des coûts de W.Baumol et W. Bowen. ( II°), dont les hypothèses sont à questionner pour en montrer les limites. (III°) Mais, nous préciserons que les entreprises du spectacle vivant développent des stratégies ( quantitatives /qualitatives) afin de lutter contre la hausse des coûts en recherchant les gains de productivité.

# Introduction : étape 1

## Fiche activité, le marché de l'art...

Vente record pour un **Modigliani** aux enchères à New York  
**La toile « Nu couché »**, considérée comme une des œuvres majeures du peintre italien, a été adjugée pour 170,4 millions de dollars.

Consigne : A partir du texte et de la vidéo , répondez aux questions

[https://www.lemonde.fr/arts/article/2015/11/10/vente-record-pour-un-modigliani-aux-encheres-a-new-york\\_4806162\\_1655012.html#QwDJhStjoTp6GLwD.99](https://www.lemonde.fr/arts/article/2015/11/10/vente-record-pour-un-modigliani-aux-encheres-a-new-york_4806162_1655012.html#QwDJhStjoTp6GLwD.99)

« Vente record pour un Modigliani aux enchères à New York  
La toile « Nu couché », considérée comme une des œuvres majeures du peintre italien, a été adjugée pour 170,4 millions de dollars. »

**Consigne : A partir de la vidéo répondez aux questions 4,5,6. régardez la vidéo**



**Consigne : répondez aux questions à l'aide de l'article du Monde**

- [https://www.lemonde.fr/arts/article/2015/11/10/vente-record-pour-un-modigliani-aux-encheres-a-new-york\\_4806162\\_1655012.html#QwDJhStjoTp6GLwD.99](https://www.lemonde.fr/arts/article/2015/11/10/vente-record-pour-un-modigliani-aux-encheres-a-new-york_4806162_1655012.html#QwDJhStjoTp6GLwD.99)

# Définition : Comment distinguer les biens culturels ?

- Plusieurs types de biens culturels
- les biens reproductibles / non reproductibles
- Le biens culturels sont :
  - - non déterminés par leur valeur d'usage en effet leur valeur symbolique est supérieure à leur valeur utilitaire : (embellissement , démonstration sociale , réserve de valeur)
  - - des biens d'expériences et de croyances
  - - essentiellement non rival
  - - et source d'externalités positives

# I° Les spécificités de l'offre et de la demande des biens et services culturels

- A° Une offre spécifique : des biens et services aux Industries culturelles..
- 1° Des biens ou service divers et difficile à classer
- 1.1 non reproductibles

Les biens concrets, durables et uniques : l'architectures ou le patrimoine patrimoine, les peinture ou les arts visuels, arts plastiques ou autres apparaissent non reproductibles

Ex: l'architectures on patrimoine, les peinture ou les arts visuels, arts plastiques ou autres apparaissent non reproductibles

- 1.2 reproductibles

Les biens culturels reproductibles renvoient aux livres, à la musique enregistrée ou aux films.

Mais cela pose la question de la reproduction légale ou illégale ?

- 1.3 Ce classement est -il pertinent pour le spectacle vivant ? Un service culturel ?

CC des biens et services pas comme les autres !

Ces photos évoquent **des activités culturelles**.. Retrouvez les biens et services culturels en reprenant leurs caractéristiques. Elles sont diverses... Comment les classer, s'agit-il de biens ou services ? Peut-on les différencier selon leur **Matérialité, unicité, durabilité** ou leur caractère reproductible ?

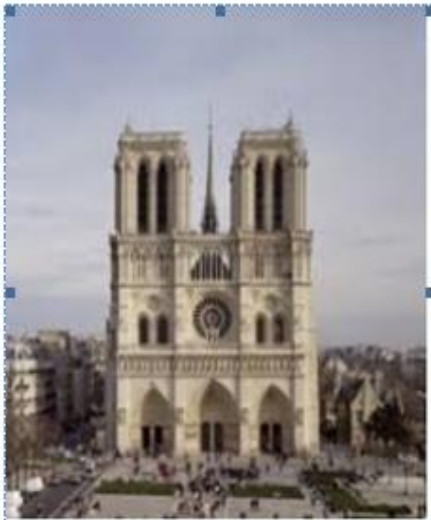
N°1



N°2



N°3



N°4

Tours de la cathédrale Notre-...

Voici quelques images : Architecture, Monument ou Peinture / arts visuels \*

Ces biens sont **uniques, durables** comme l'architecture, le patrimoine, les peintures ou les arts visuels, arts plastiques ou autres apparaissent **non reproductibles**

Définition : Les **arts visuels** sont les **arts** qui produisent des objets perçus essentiellement par l'œil.

Ils englobent les **arts plastiques** traditionnels (les anciens **beaux-arts** dégagés de la notion restrictive d'**esthétique**, comme du « beau »), auxquels s'ajoutent les techniques nouvelles : la **photographie**, le **cinéma**, l'**art vidéo** et l'**art numérique**, mais aussi les **arts appliqués** et les **arts décoratifs** (**art textile**, **design**, **marqueterie**...) et l'**architecture**.

- Les biens culturels sont
- Caractérisés par l'unicité, la durabilité et la non reproductibilité

Qu'en est-il des dernières photos ?

L'édition, la presse à travers les livres ou encore l'audiovisuel sont-ils des biens reproductibles ?



N°5b

**fayard**



N°6

ou livre numérique

N°7



livre



N°8 l'

audiovisuel

# 1.2 Ils sont reproductibles

- Les biens culturels reproductibles renvoient aux livres, à la musique enregistrée ou aux films. Ces biens sont produits en deux étapes : la phase de création durant laquelle l'artiste crée l'original ou premier exemplaire (le manuscrit, le master d'un album de musique ou d'un film) et la phase de reproduction durant laquelle l'exemplaire original est produit/ édité, puis répliqué industriellement, parfois sur différents supports. Chaque œuvre originale est différenciée, tandis que chaque exemplaire tiré et reproduit à partir de cet original (la copie première) est strictement identique à tout autre exemplaire d la même œuvre pour chaque mode d'exploitation.
- Mais cela pose la question de la reproduction légale ou illégale ?

N°9



# Et le spectacle vivant, les arts de la scène ? Quid de cette classification ? Elle ne semble pas opérante? Un service culturel ?



N°10

La classification reproductibilité pose-t-elle problème ?



N°12

Tantôt unique happening concert unique ou tantôt reproductible à l'instar du cinéma.



N°11 les caractéristique des services culturels ?

La définition des spcctacles vivants ...

## 1.3 Ce classement est -il pertinent pour le spectacle vivant ?

- Un service culturel ?  
Il est caractérisé par son immatérialité comme les arts de la scène. Bien plus, leur production n'est réalisée simultanément avec la consommation.  
Les spectacles vivants sont -il reproductibles ? Cette classification vous semble-t-elle pertinente ?
- Les spectacles de danse concert musique sont « replicables » ou « répétables » mais s'agit il de la même représentation, est-elle identique. Le public est-il déterminant dans le jeu des acteurs ... modifie-t-il la représentation ?
- Cc : Il convient de définir plus avant les biens culturels semblent véritablement des biens divers et pas comme les autres ....

# I° Les spécificités de l'offre et de la demande des biens et services culturels

## □ 2° Des biens et services vraiment pas comme les autres !

2.1 : Les biens culturels ne sont pas déterminés par leur valeur d'usage

en effet leur valeur symbolique est supérieure à leur valeur utilitaire : (embellissement , démonstration sociale , réserve de valeur)

2.2 : Des biens d'expériences et de croyances

2.3 : Des biens essentiellement non rivaux ...

2.4 : ...qui sont source d'externalités positives

# 1. Un bien essentiellement immatériel...( sa consommation l'est)

19



# 1. ....avec Une faible valeur d'usage

20



# 1. Une faible valeur d'usage

- La valeur non utilitaire des biens culturels permet de les différencier plus nettement des autres biens et services selon Kant : ils donnent lieu à un plaisir esthétique désintéressé contrairement au plaisir visant l'agréable, dont le désir et l'intérêt. Ils donnent naissance à des formes de valeurs qui ne sont pas totalement exprimables et donc estimables en terme monétaires.
- Les biens culturels véhiculent des messages symboliques : leur valeur symbolique est supérieure à leur valeur utilitaire : (embellissement , démonstration sociale, réserve de valeur)

# Un ex: L'urinoir de Marcel Duchamp

## L'urinoir de Marcel Duchamp



## Un bien culturel ...

- Déplacement des biens utilitaires dans celui des arts ...
- En lui retirant sa valeur d'usage , son utilité...il produit un objet d'une autre dimension avec de nouvelles caractéristiques esthétiques et discursives

Des objets cultes dont le design est signé Philippe Starck, sont - ils des objets artistiques ?

Dans quelle mesure un bien utilitaire produit industriellement peut-il être un bien artistique ?

## Une lampe



<https://www.starck.fr/>




Philippe Starck: ouvrages et biographi...

## Un presse agrume

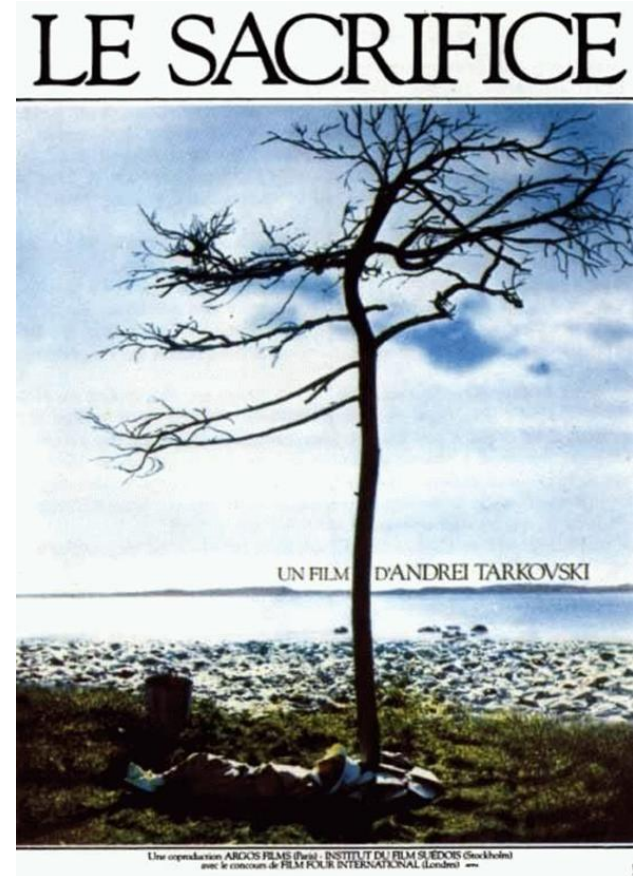


**Philippe Starck**, né le 18 janvier 1949 à Paris, est un créateur français. Design industriel, architecture, décoration d'intérieur, mobiliers urbains, électroménager, bureautique, luminaire, habillement, transports, et même alimentaires : les terrains de jeux de Philippe Starck se suivent et ne se ressemblent pas.<sup>1</sup> Un des pionniers du design démocratique<sup>2</sup>, il connaît depuis les années 1980<sup>3</sup> un succès international<sup>4</sup>

- 
- Cette question repose la question des industries culturelles et créatives
  - Mr Mairesse a repris les définitions en les illustrant pendant la conférence ...

## 2° Un bien de croyances et d'expériences

25



# Des biens vraiment pas comme les autres ....

- a) **des biens d'expérience** sans être confronté à l'œuvre sans y avoir accès il est difficile de savoir si on va en tirer du plaisir ou prendre part à une discussion la concernant...
- Comment connaître la valeur des biens culturels sans les avoir lus écoutés ou .. À moins de lire télérama !!!!
- il faut faire un choix en situation d'incertitude radicale
- **La valeur d'un œuvre n' a pas d'existence en soi elle dépend de son interprétation , de son acceptation de sa légitimité .**
- b) des biens de croyances les chances de succès d'une œuvre sont difficiles à mesurer elles dépendent des conventions sur la qualité de l'œuvre.
- La valeur esthétique peut être accordée après le décès d'un artiste ..Un film de Rohmer ou un roman de Frédéric Dard peuvent irriter de prime abord, mais plaire ensuite.

# Lexique pré-requis

- **Rivalité** : la satisfaction de l'utilisation du bien ou d'un service peut être réduite par la consommation d'un autre usager du même bien
- **Excluabilité** : En économie, l'**excluabilité** est la possibilité d'interdire la consommation d'un bien. Un bien est non excluable lorsqu'il est difficile ou coûteux (prix ) d'empêcher les agents de le consommer
- **Biens** : objet concret, matériel transportable
- **Service** est immatériel. De plus, il est consommé et produit de façon simultanée.
- **Les externalités positives** sont qualifiées d'économies externes - elles désignent les situations où un agent économique (entreprise, ménage ou administration) bénéficie de l'action de tiers sans qu'il ait à payer.

# 3° Les biens culturels sont non rivaux et difficile d'exclusion :

Une œuvre d'art peut être admirée par de nombreuses personnes en même temps (**absence de rivalité**).. La lecture semble un plaisir solitaire mais les clubs de lecture permettent de partager ou d'assister à des séances de lecture en groupe. (**nonrivalité**)

Regarder un film, aller au cinéma, à une exposition ou un concert, le public bénéficie de la même prestation (**non rivalité**) mais il faut payer pour y accéder (**excluabilité**). Mais d'autres biens culturels, comme les livres ou DVD **sont rivaux**, la revente implique prive son possesseur initial de sa consommation mais dont l'exclusion par le prix est relativement peu coûteuse.

**L'excluabilité** peut être légale et pas seulement monétaire.

Je parle des œuvres reproduites et distribuées sous forme de fichiers numériques.



# Externalités( rappel)

29



## 4° Ces biens culturels, sont sources d'externalités positives

- Le festival d'Avignon a un succès considérable en France, il diffuse des œuvres sur la période estivale et permet aussi de générer des touristes qui consommeront. Les retombées économiques pour les commerces sont mesurées par une hausse de la VA. (Création de richesses)



# THÈME 2 : ECONOMIE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT

2.2 QUELLES SONT LES  
SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE DU  
SPECTACLE VIVANT ?

# Plan

- I° Les spécificités de l'offre et de la demande des biens et services culturels
- A° Une offre spécifique : des biens et services aux Industries culturelles..
- B° Les biens et services culturels : une demande spécifique
- 1° De Marshall à Becker une demande addictive...
- 2° Une élasticité asymétrique

# L'économie de la culture à ses propres règles

<https://www.youtube.com/watch?v=OE4awMcrLEk>



# synthèse

- Vous avez justifier trois grands principes qui justifie l'investissement public dans la culture.

# Lexique : La parabole des tuileries

- Loi de l'utilité marginale décroissante
- Subvention,
- Externalités positives de la consommation des biens culturels
- L'exception à la règle de l'utilité marginale décroissante sont les biens et services culturels.
- État déclenche des dépenses .... :
- Effet multiplicateur de l'investissement culturel

## EX : Répondez par vrai ou faux à ces propositions en justifiant dans chacun des cas

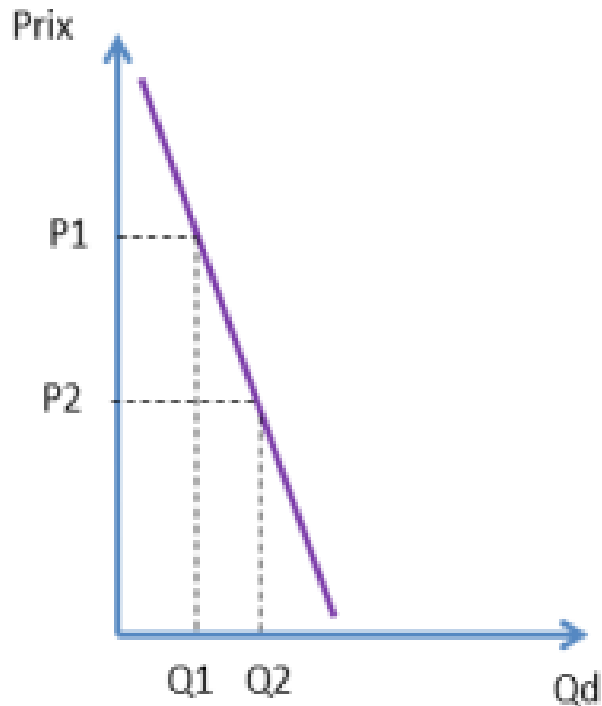
- 1° La demande des biens culturels est l'exception à la règle de l'utilité marginale décroissante. Plus vous consommez de la musique, plus vous lisez de livres ou vous consommez de musique, plus la satisfaction que vous retirez de ces consommations (produit par le marché) augmente. V / F
- 2° Inversement, la demande des biens économiques se caractérise par la loi de l'utilité marginale décroissante. V/ F donner un exemple
- 3° Mais, il faut que le marché amorce ces consommations culturelles en vous offrant par le biais du prof de musique, votre première dose de consommation culturelle. V/ F

EX : Répondez par vrai ou faux à ces propositions en justifiant dans chacun des cas

- 4° Le prestige de la France, le travail multiséculaire (siècles) de la production culturelle est une externalité négative. Le marché libre est incapable de la prendre en compte, seul l'état par l'intermédiaire de la subvention. V/ F
- 5° En rénovant la toiture du sacré cœur l'état vous y a fait venir a déclenché des dépenses : on parle de l'effet multiplicateur de l'investissement culturel. V / F

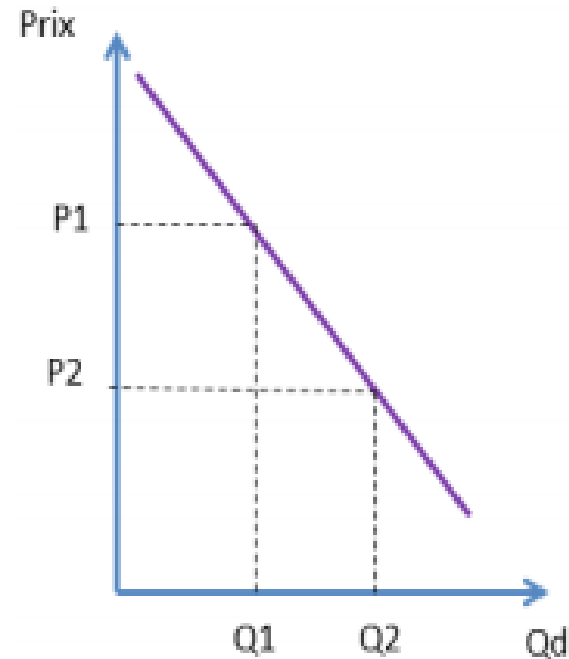
La demande décroît avec le prix, elle est donc représentée par une courbe décroissante ; la pente est alors négative

**Demande à pente négative forte**



Plus la pente est forte, moins le consommateur modifiera la quantité demandée suite à une variation du prix

**Demande à pente négative plus faible**



Plus la pente est faible, plus le consommateur modifiera la quantité demandée suite à une variation du prix.

# L'élasticité asymétrique de la demande des biens ou services culturels

- Représentation de l'élasticité
- Ce qui signifie que la sensibilité à la hausse des prix est forte (à l'exception des biens ostentatoires la ou elle constitue un signal d'excellence). La demande diminuant fortement, ne supporte pas de hausse tarifaire.

# L'élasticité asymétrique de la demande des biens ou services culturels

- Représentation de l'élasticité

- Par ailleurs, la demande des ces biens est relativement inélastique à leur baisse. Ce qui compromet à la fois les stratégies de tarif réduit et les politiques de subvention des places.

# THÈME 2 : ECONOMIE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT

2.2 QUELLES SONT LES  
SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE DU  
SPECTACLE VIVANT ?

II°

# Plan

- II° La loi sur la fatalité des coûts de W. Baumol et W. Bowen
  - A° Présentation du modèle
  - 1° La petite histoire Baumol et Bowen 1965
  - 2° Explication du déficit du spectacle vivant
  - 3° Une analyse sectorielle et une analyse inter-temporelle
  - B° La loi de Baumol : un modèle dépassé ?
  - Les hypothèses du modèle à questionner : facteurs d'offre et les facteurs de demande : élasticité prix
  - C° une culture subventionnée ?

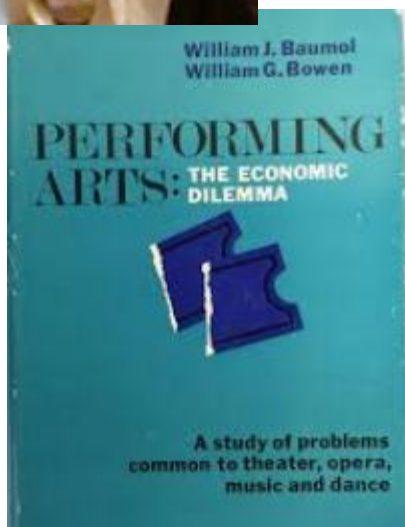
# Plan

- II° La loi sur la fatalité des coûts de W. Baumol et W. Bowen
  - A° Présentation du modèle
  - 1° La petite histoire Baumol et Bowen 1965
  - 2° Explication du déficit du spectacle vivant
  - 3° Une analyse sectorielle et une analyse inter-temporelle
  - B° La loi de Baumol : un modèle dépassé ?
  - Les hypothèses du modèle à questionner : facteurs d'offre et les facteurs de demande élasticité prix
  - C° une culture subventionnée ?

# La loi de Baumol ou loi « de la fatalité des coûts » (« Baumol's cost disease » )



William Baumol & William Bowen New York.  
Performing Arts : The Economic Dilemma  
(1966)



# Complétez avec les élèves

<b>Secteur Archaïque</b> : le spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, opéra, sport, comédies musicales...)	<b>Secteur Progressif</b>
<p>Gains de productivité faible</p> <p>Parce que =&gt;(difficile substitution du capital au travail =            la MO est incompressible</p> <p>Parce que technologie stagnante,</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Non maître des coûts de P°=&gt; accroissement des coûts            relatifs non compensés par une hausse des prix de            vente des spectacles (du fait de l'élasticité asymétrique)</p>	<p>Gains de productivité fort</p> <p>Parce que =&gt; substitution du capital au travail</p> <p>Parce que =&gt;innovation technologique</p> <p>Entraînant =&gt; économie d'échelle (baisse du Coût de            P°unitaire)=&gt; possibilité de baisser les prix de vente ,            d'augmenter les salaires, renforcer les fonds propres des            entreprises..</p>

La loi de W. Baumol : S'agit-il une simple enquête empirique, ou d'une loi dont la portée est validée, encore d'actualité ?

- Une enquête financée par la fondation Ford pour comprendre les raisons des déficits chroniques des théâtres de Broadway.
- En effet , la progression des cachets des artistes interprètes et la diminution du nombre de productions contraignent de nombreux théâtre à déposer le bilan
- William Baumol et William Bowen dans cet ouvrage intitulé « Performing arts : the economic dilemma » 1966 présentent les conditions de survie des organisations du SV sur le modèle d'un dilemme.
- Il s'appuie sur une étude portant sur 23 orchestres philharmoniques, trois opéras et une compagnie de danse, mettant en évidence une hausse annuelle du prix du billet de 2.5 % pour seulement % de hausse du niveau général des prix

# 1° La petite histoire

- Cette importante enquête de terrain se double d'une étude reposant sur des séries statistiques du Royal Shakespeare. 1963/1964. Elle montre qu'en 200 ans, le coût des représentations avaient été multiplié par 13.6 pour une augmentation de l'indice des prix de seulement 6.2
- Baumol propose son explication par les écarts de productivité  
A titre de comparaison, le modèle argue du fait que la production d'un horloger Genevois est passée de 12 à 1200 pièces par an entre 1670 et 1970, ce qui revient à une multiplication par 100 du taux de croissance de la productivité du travail alors que la représentation de l'opéra Baroque *Didon et Enée* de Purcell requiert le même nombre d heures de travail aujourd'hui que lors de sa création en 1689

# Lexique

- Productivité physique par tête du travail = nombre d'unités produites / nombre de travailleurs, il s'agit du rapport entre la production et la quantité de travail nécessaire à sa production.
- Productivité physique horaire du travail = nombre d'unités produites / nombre total d'heures travaillées
- Productivité en valeur par tête du travail = valeur ajoutée / nombre de travailleurs
- Productivité horaire en valeur du travail = valeur ajoutée / nombre d'heures travaillées

les caisses automatiques



ladepeche.fr

Image n° 3 : l'organisation du travail  
le travail à la chaîne



Les Temps Modernes - Charlie Chaplin- 1936.



Image n° 4 : les compétences



Henri Broudeault -2002-

# exercice : Quels sont les facteurs qui améliorent la productivité ? Et qu'en est-il des arts de la scène ?



- ❖ L'organisation du travail , la division du travail
- ❖ L'introduction du progrès technologique qui améliore l'efficacité productive, les innovations technologiques
- ❖ Le savoir -faire, les compétences ou autre effets d'apprentissage sont à l'origine de gains de XTé
- ❖ La substitution de capital au travail, les arts de la scène dépendent de la Main d'Oeuvre .. On ne peut jouer plus vite une symphonie de Beethoven ou supprimer des musiciens ! Et leur instrument .... ( complémentarité de la combinaison productive ). Néanmoins , l'augmentation de la Xté dans d'autre secteurs, induit une augmentation générale des salaires ( pour continuer d'attirer la MO)

# Les hypothèses du modèle relatif au facteur d'offre et de demande

- Les facteurs d'offre du Spectacle vivant
- le facteur travail est constitutif du produit fini : le service culturel
- il est impossible de remplacer un instrumentiste par un enregistrement ou un comédien par un automate sans dénaturer l'œuvre initiale ( symphonie, ou pièce de théâtre). Le travail des exécutants constitue le produit fini que le public achète à la différence des travailleurs industriels Le travail incorporé est indissociable du travailleur.
- Les facteurs de demande inhérent au spectacle vivant.
- l'élasticité prix de la demande de services des arts de la scène est **asymétrique**
- Ce qui signifie que la sensibilité à la hausse des prix est forte ( à l'exception des biens ostentatoires la ou elle constitue un signal d'excellence). **La demande diminuant fortement, ne supporte pas de hausse tarifaire.** Par ailleurs, la demande des ces biens est **relativement inélastique à leur baisse.** Ce qui compromet à la fois les stratégie de tarif réduit et les politiques de subvention des places.

## 2. Le déficit du Spectacle vivant est structurel

...

- Le manque de ressources (earning gap) entre la hausse des coûts et la stagnation des gains. Baumol et Bowen mettent en évidence un modèle de croissance inégale entre les deux secteurs distincts, l'un progressif se caractérise par une capacité à générer des gains de  $x^t$ , réalisant des économies d'échelle permettant de baisser le coût unitaire de production. Dans ce secteur, la substitution du capital au travail est aisée, fréquente. Ces gains de  $X^t$  substantiel peuvent être répartis entre les actionnaires (dividendes), les consommateurs (diminution des prix), l'entreprise (augmentation de ses fonds propres, au financement des investissements) et aux salariés (augmentation salariale, primes).

# 3.1 : Une analyse sectorielle (prof)

## *Loi de Baumol-Bowen, loi de la « fatalité des coûts »*

Secteur « progressif »	Secteur « archaïque »
Gains de productivité Économie d'échelle Diminution du coût marginal Accumulation du capital Substitution K-L	Technologie stagnante → Faible gains de productivité  Travail est constitutif du travail fini → quasi-absence de substitution K-L  Non maîtrise des coûts, accroissement des coûts relatifs non compensables par une hausse des prix de vente (élasticité asymétrique de la demande)

# 3.1 : Une analyse sectorielle (élèves)

<b>Secteur Archaïque</b> : le spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, opéra, sport, comédies musicales...)	<b>Secteur Progressif</b>
<p>Gains de productivité faible</p> <p>Parce que =&gt;(difficile substitution du capital au travail = la MO est incompressible</p> <p>Parce que technologie stagnante,</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Non maître des coûts de P°=&gt; accroissement des coûts relatifs non compensés par une hausse des prix de vente des spectacles (du fait de l'élasticité asymétrique)</p>	<p>Gains de productivité fort</p> <p>Parce que =&gt; substitution du capital au travail</p> <p>Parce que =&gt;innovation technologique</p> <p>Entraînant =&gt; économie d'échelle (baisse du Coût de P°unitaire)=&gt; possibilité de baisser les prix de vente , d'augmenter les salaires, renforcer les fonds propres des entreprises..</p>

# 3.1 : Une analyse sectorielle (élèves)

## L'hypothèse de Baumol

- **Secteur 1** = secteur « **archaïque** »

- Faible productivité + impossible de générer des gains de productivité importants
- La quantité de travail ne peut être diminuée sans altérer la qualité du produit
- le travail de l'artiste n'est pas rémunéré à sa juste valeur
- En cas de baisse de revenus, les organisateurs haussent les tarifs
- Le travailleur n'est pas toujours intermédiaire, mais une source de valeur (industrie « de prototypes »), il est lui-même le produit (valeur de sa voix, de sa technique, etc.)

- **Secteur 2** = secteur « **progressif** »

- Productivité du travail élevée
- Possibilité de générer des gains de productivité par le capital + progrès techniques + « économies d'échelle »
- les coûts de production du travail sont assimilés aux coûts salariaux
- Le travailleur n'est qu'un intermédiaire entre les produits manufacturés

Les 2 secteurs progressent inégalement

## 3.2 : Une analyse inter temporelle: une explication en deux temps ..

- Durant « la phase d'industrialisation »
- ❖ les gains de  $X_t$  dans le secteur progressif  
=> hausse des coûts relatifs dans le secteur archaïque
- ❖ si hypothèse augmentation uniforme des salaires => renchérissement des prix dans les secteur de SV => baisse de la demande des produits artistiques

## 3.2 : Une analyse inter temporelle: une explication en deux temps ..

- la phase « post-d'industrielle », est marquée par un dilemme économique...choix fatal
- L'intervention de l'état pour suppléer aux insuffisances du .....et maintenir les activités culturelles.
  - Soit par la.....
  - Soit par incitation au mécénat privé par moyen d'une fiscalité.....
- Se traduit par une ponction opérée sur le secteur productif, susceptible de freiner voire de menacer la .....économique globale... celle-ci devenant nulle.

## 3.2 : Une analyse inter temporelle: une explication en deux temps ..

- la phase « post-d'industrielle », est marquée par un dilemme économique...choix fatal
- L'intervention de l'état pour suppléer aux insuffisances du marché et maintenir les activités culturelles
  - Soit par la subvention
  - Soit par incitation au mécénat privé par moyen d'une fiscalité avantageuse
- Se traduit par une ponction opérée sur le secteur productif, susceptible de freiner voire de menacer la croissance, économique globale... celle-ci devenant nulle.

# B°La loi de Baumol : un modèle dépassé ?

58

- La loi ne parle pas des stratégies des établissements et des changements d'environnement (télévision, internet) : augmentation des effets techniques pour concurrencer l'audiovisuel
- L'élasticité de la demande n'est pas vraiment vérifiée
- L'augmentation des coûts n'a pas eu lieu de manière aussi importante que prédite
- Gains de productivité / économies possibles
  - ❖ Un même acteur pour plusieurs rôles
  - ❖ Réutilisation des décors et costumes
  - ❖ Réduction des répétitions
  - ❖ Recours aux synthétiseurs et musique électronique
  - ❖ Bénévolat (?)
  - ❖ Revenus alternatifs
    - Enregistrements de spectacles (?)
    - Bar et entracte

*Table 4 Cast size of Broadway plays*

Broadway season	Average cast size
1946–7	15.8
1953–4	14.4
1957–8	13.4
1962–3	12.4
1967–8	8.9
1972–3	10.2
1977–8	8.1

*Note:* As a result of printing/editing errors, table 11 did not actually appear in the cited source. It is used here with the permission of the authors.

*Source:* Baumol and Baumol (1985), 'The Future of the Theater and the Cost Disease of the Arts', in Mary Ann Hendon, James F. Richardson and William S. Hendon (eds), *Bach and the Box*, a special supplement to the *Journal of Cultural Economics*, Akron: Association for Cultural Economics, table 11.

# THÈME 2 : ECONOMIE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT

2.2 QUELLES SONT LES  
SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE DU  
SPECTACLE VIVANT ?  
III° FICHE ACTIVITÉ

## thème 2.2 : Quelles sont les spécificités de l'économie du spectacle vivant ?

### Bibliographie

- Françoise Benhamou, *L'économie de la culture, coll. repères, la découverte, 2004.*
- Daniel Urrutiaguer, *Économie et droit du spectacle vivant, Presses Sorbonne nouvelle, 2009.*
- Martial Poirson, « Le spectacle vivant. Secteur en mutation », *Cahiers français, n°382, sept-oct., 2014.*
- Isabelle Barbéris, Martial Poirson, *L'économie du spectacle vivant, Que-sais-je ?, PUF, 2013.*
- Guy Saez, « Quel effort public pour la culture en France », *Cahiers français, n°409, mars-avril, 2019.*